

nucléaires; les cinq États dotés d'armes nucléaires ont continué leurs essais.

La place du Canada dans le concert des nations

Les Canadiens savent bien que leurs relations extérieures les plus importantes s'effectuent avec les États-Unis. Compte tenu de l'ampleur des liens commerciaux et du volume des investissements qui unissent les deux pays, ainsi que de l'influence puissante qu'exercent les valeurs culturelles et sociales américaines au Canada, un objectif fondamental du gouvernement canadien a été de maintenir avec les États-Unis des relations amicales et étroites, tout en protégeant les intérêts et priorités de caractère nettement canadien. Chacun des deux pays est le partenaire commercial le plus important de l'autre, et les échanges commerciaux entre le Canada et les États-Unis sont plus volumineux que tous autres échanges bilatéraux du même ordre. Ces relations posent évidemment des problèmes, mais on a habituellement trouvé les moyens de les régler avec un minimum de friction.

Afin de contrebalancer ses relations avec les États-Unis, sans toutefois les affaiblir, le gouvernement canadien a poursuivi une politique de diversification de ses relations. L'Europe et le Japon sont les partenaires naturels d'une telle diversification, de sorte qu'au cours de l'année une mesure importante a été prise en vue d'établir un lien contractuel avec la Communauté économique européenne. Le premier ministre s'est rendu en France et en Belgique, et lors de son séjour à Bruxelles il a rendu visite au quartier général de l'OTAN et à la Commission des communautés européennes. Le premier ministre du Japon est venu pour sa part au Canada. Ces visites témoignaient du nouvel accent mis sur l'établissement de relations qui pourraient être très importantes pour le Canada.

Le Canada a continué à participer activement à la détente dans le monde. Les intérêts et les préoccupations du Canada dans ce processus de normalisation ont été soutenus tant par des relations bilatérales avec l'Union soviétique et les autres pays communistes de l'Europe de l'Est que par les négociations de la CSCE et les pourparlers MBFR.

Les Canadiens ont aussi porté leur regard ailleurs au-delà de la communauté des nations

industrialisées. Les relations traditionnelles avec les pays du Commonwealth et celles, plus récentes, avec les membres de la Francophonie, ont permis au Canada d'établir un lien avec les États en voie de développement, et de voir dans une perspective différente les problèmes mondiaux et les siens propres. Pendant nombre d'années, le Canada a été une source d'aide au développement, et tout indique qu'il va poursuivre cette politique. Mais les Canadiens ont pris conscience, en 1974, que de nouvelles réalités exigeaient de nouvelles relations et, en conséquence, ils ont exploré de nouvelles possibilités. Dans le cadre de l'hémisphère occidental en particulier, mais également autour du littoral du Pacifique, en Afrique et en Asie, le Canada a saisi diverses occasions de poursuivre un effort de coopération, conscient comme jamais auparavant, de faire partie d'une communauté mondiale.

En décembre 1974, pour des raisons de santé, M. A.E. Ritchie a quitté le poste de sous-secrétaire d'État aux Affaires extérieures qu'il occupait depuis près de cinq ans; il a par la suite été nommé conseiller spécial auprès du Bureau du Conseil privé. On le voit ici recevant des mains du gouverneur général, M. Jules Léger, le Prix pour services insignes qui lui a été décerné pour l'année 1973 par la Fonction publique du Canada. Mme Irene E. Johnston, commissaire de la Fonction publique, et le premier ministre, M. Trudeau assistaient à la cérémonie.

Photo Andrews-Newton.

M. H.B. Robinson (à droite) a fait son entrée aux Affaires extérieures en 1945. Nommé sous-ministre des Affaires indiennes et du Nord en 1970, il est revenu au Ministère en décembre 1974 pour succéder à M. Ritchie au poste de sous-secrétaire d'État aux Affaires extérieures.

Photo John Evans